Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_050626_19_2-DE

Bordereau de signature

DCM_05062026_19

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	09/06/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	11/06/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Jacky LECHÂBLE (Maire , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 20 mai 2026 à 15:13 au 20 mai 2029 à 15:13.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	11/06/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_050626_19_2-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 26

Le vendredi 5 juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Julien FESSART, Christophe LAINÉ, Céline LÉPINE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Elodie RAYMOND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Ewen CORNU (pouvoir à Linda BOURVIC), Sandrine BOUCARD (pouvoir à Elodie RAYMOND), Sylvie FILATRE (pouvoir à Bernard BOUFFART), Catherine GUIBERT, Sylviane GUILLOT (pouvoir à Katell BEUCHER), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sunita LE ROUX), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Sébastien CHANCEREL), Léna MONNIER (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Thierry ROLLAND (pouvoir à Jacky LECHÂBLE)

Secrétaire de séance : Madame Linda BOURVIC

2026-05/06-19 Médiathèque/Désherbage des collections 2025

Tout autant que les acquisitions, l'activité de désherbage des fonds en médiathèque est une étape importante dans la mise en pratique d'une politique documentaire efficace et pertinente.

Afin de garantir en permanence une offre et un service de qualité à notre public, l'équipe de la médiathèque est amenée à retirer périodiquement ce qui peut nuire à l'actualité et à la pertinence des collections présentées, dans le but de répondre aux besoins sans cesse renouvelés du public. Il s'agit de retirer des collections, selon des méthodes bibliothéconomiques les documents :

- Détériorés, abîmés et peu présentables,
- Obsolètes et dont les informations sont dépassées,
- Redondants (plusieurs exemplaires sur le réseau),
- Qui ont fait l'objet d'une réédition,
- Devenus inadéquats aux besoins des utilisateurs (taux de rotation très faible).

Pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, il est donc proposé un désherbage au conseil municipal de 761 documents répartis de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260605-DCM_050626_19_2-DE

- 411 livres
- 348 périodiques
- 2 DVD

Ces documents seront, selon leur état :

- donnés à l'accueil de loisirs, à l'espace jeunes de Domloup, à la Maison Héléna
- répartis dans les boîtes à livres de la commune
- donnés aux usagers de la médiathèque
- vendus lors d'une braderie organisée par la médiathèque
- donnés à une ou plusieurs associations
- envoyés à la destruction via l'association La Feuille d'Erable

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Valide** les modalités de désherbage des collections telles que présentées ci-dessus

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet.

Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

La secrétaire de séance
Linda BOURVIC